



**HAL**  
open science

# Influences d'un contexte informationnel, d'une préférence et d'une norme conventionnelle sur l'évaluation du confort thermique

Guylaine Molina, Jean-Marc Fabre

## ► To cite this version:

Guylaine Molina, Jean-Marc Fabre. Influences d'un contexte informationnel, d'une préférence et d'une norme conventionnelle sur l'évaluation du confort thermique. *Revue Internationale de Psychologie Sociale = International review of social psychology*, 1999, 12 (1), pp.37-52. hal-01421068

**HAL Id: hal-01421068**

**<https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01421068>**

Submitted on 21 Dec 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Influences d'un contexte informationnel, d'une préférence  
et d'une norme conventionnelle sur l'évaluation du confort thermique

Guylaine Molina et Jean-Marc Fabre

Centre de Recherche en Psychologie Cognitive  
UMR 6561 CNRS & Université de Provence  
29 Avenue Robert Schuman, 13621 Aix-en-Provence Cedex 1  
E-mail : [gmolina@newsup.univ-mrs.fr](mailto:gmolina@newsup.univ-mrs.fr)

## Résumé

L'objectif de la recherche présente est de montrer l'impact de normes dichotomisantes dans les activités de jugement. Ces normes sont étudiées sur la base de leurs relations avec un contexte informationnel immédiat. Pour cela, nous avons choisi une tâche d'évaluation du confort associé à des relevés de température ambiante, et manipulé le champ de référence : selon les conditions, les sujets devaient prendre appui sur leurs propres préférences ou sur celles supposées d'autrui. Il ressort de cette étude que deux normes peuvent produire une structuration dichotomique de l'activité et en conséquence rester stables, un optimum personnel et une norme conventionnelle. Les effets contextuels obtenus sont compatibles avec l'hypothèse selon laquelle, avec une telle dichotomisation des jugements, le compromis étendue-fréquence opère séparément de chaque côté de l'optimum, comme si le sujet établissait un contexte pour les températures les plus chaudes et un autre contexte pour les plus froides.

Mots clés : normes, jugements dichotomisés, contextes, températures ambiantes.

This research studies the role of a relatively fixed optimum for ambient temperature upon dichotomized, preferential judgments (e.g., too warm, or too cold). Experimental subjects were presented sets of numerals representing different ambient temperatures. The sets varied in both range and skewing. Contrary to the usual range-frequency effects of the entire set of presented stimuli, subjects ratings were well anchored at an optimal temperature; told to imagine how people living in either warm or cold climates would react, subjects anchored the optimum close to a conventional norm. Those contextual effects that were obtained were consistent with the hypothesis that the range-frequency compromise operates separately on each side of the optimum when judgments are thus dichotomized, as though there was one context for warmer temperatures and another for colder temperatures.

Key words: norms, dichotomized judgments, contexts, ambient temperatures.

## Introduction

La recherche présente concerne l'évaluation du confort thermique, et plus précisément, à un moment donné de l'année, dans une certaine région, l'évaluation, au moyen d'une échelle verbale ordonnée, du confort lié à des mesures de température, données en degrés Celsius. Cette situation est traitée de manière expérimentale, c'est-à-dire dans l'objectif de contrôler l'influence de divers paramètres, qui relèvent soit de la nature de la tâche d'évaluation, soit de la nature même de l'évaluation mise en jeu. La tâche d'évaluation, telle qu'elle est étudiée ici, consiste en l'affectation à différentes mesures de température ambiante (les "stimuli") d'étiquettes verbales, qui expriment les degrés de l'échelle de confort (les "réponses"). Cette tâche, on le sait grâce à de nombreux travaux psychophysiques ou inspirés de la psychophysique (cf. Parducci, 1983 ; Fabre, 1993 ; Parducci & Fabre, 1995 ; Parducci, 1995 et traduction française sous presse), est le lieu d'importants effets de contexte qui permettent aux sujets d'apparier stimuli et réponses sur la base de leurs positions relatives respectives. Le processus par lequel s'opère le "calcul" des positions relatives des stimuli reste largement hypothétique (Parducci & Wedell, 1986 ; Haubensak, 1992 a et b ; Wedell, 1996), mais son résultat est convenablement approché, dans la majorité des cas, par le modèle étendue-fréquence (Parducci, 1965, 1983). L'applicabilité de ce modèle à différents types de stimuli, y compris des descriptions d'événements, n'est plus à démontrer. Il s'agit pour le sujet abstrait de ce modèle (1) d'ancrer les marges subjectives de variation des stimuli aux catégories extrêmes de l'échelle de réponse, et d'affecter à chaque catégorie une proportion équivalente de l'étendue de variation des stimuli (principe d'étendue), et (2) d'associer à chaque catégorie de réponse un nombre semblable de stimuli présentés, ce qui revient à un

étalonnage en classes d'effectifs égaux (principe de fréquence).

L'application des principes d'étendue et de fréquence n'est pas sans conflit, dans la mesure où une inégalité des densités de présentation des stimuli dans certaines zones de l'étendue conduit inéluctablement, selon le principe de fréquence, à une inégalité des intervalles associés aux catégories de réponse concernées. Le modèle comprend alors une instance de compromis, qui combine les effets des deux principes d'une manière souple, leur pondération respective étant estimée a posteriori, sur la base des données expérimentales, et recevant donc le statut de variable dépendante.

L'évaluation du confort thermique lié à des mesures de température, en l'absence de stimulations physiques correspondantes, est une tâche complexe qui véhicule ses propres effets contextuels. Ces effets dépendent évidemment du type d'évaluation demandé aux sujets, c'est-à-dire de la nature de l'échelle qui leur est présentée. Nous avons choisi de demander une évaluation du caractère plus ou moins agréable, sachant que l'ambiance peut être désagréable pour deux raisons différentes, soit que la température est trop froide, soit qu'elle est trop chaude. Nous avons utilisé une échelle en cinq catégories, allant du trop froid au trop chaud. L'échelle est ainsi intrinsèquement dichotomisée de part et d'autre d'un critère qui sépare le froid désagréable du chaud désagréable, et qui se trouve dans une zone où on peut identifier tout à la fois un "neutre" (ni trop chaud, ni trop froid) et un optimum. Indépendamment des effets de contexte habituels, qui s'ils se manifestent dans cette situation peuvent faire varier les degrés avec lesquels une température donnée peut apparaître soit comme trop élevée soit comme trop faible, nous nous attendions à des effets spécifiques à la position de l'optimum.

L'évaluation de températures, transmise de manière verbale, n'est en effet pas une activité quelconque, et fait intervenir des informations stockées en mémoire suffisamment disponibles pour faire contexte, quelles que soient par ailleurs les séries de stimuli mises en oeuvre. Nous avons retenu, à titre d'hypothèse, deux sortes d'informations susceptibles de fournir aux sujets des normes optimales. L'une est relative à une convention sociale : l'instruction par laquelle on précise la température de chauffage souhaitable pour des intérieurs d'habitations. L'autre est relative aux expériences vécues à une période de température élevée. Ces deux normes sont de nature très différente, puisque l'une dépend des tentatives d'économie d'énergie et l'autre des préférences personnelles, mais on peut faire l'hypothèse qu'en pratique ces deux normes sont très proches l'une de l'autre, sinon la directive relative à l'économie d'énergie devrait inévitablement être révisée.

Le lien, que nous supposons possible entre les deux approches contextuelles, est fourni par l'analogie de cette situation avec d'autres situations faisant intervenir des jugements dichotomisés. C'est le cas dans les expériences de Marsh et Parducci (1978) et de Molina et Fabre (sous presse). On a ainsi pu montrer que, dans ce type de situations, deux effets particuliers se manifestent, qui ne suppriment pas l'effet de contexte général lié à la nature des séries de stimuli, mais qui traduisent le caractère dichotomisé (1) des stimuli et (2) des réponses. Molina et Fabre (*ibid.*) ont en effet montré qu'une norme dichotomisante préétablie, si elle est reconnue comme telle par tous les sujets, constitue un point d'ancrage efficace à la catégorie médiane de réponse, et reste de ce fait indifférente à des variations de l'étendue contextuelle. Cette norme peut être reconnue grâce à la signification des stimuli, et c'est le cas avec des notes scolaires où réussite et échec se distinguent sur la base d'un critère dichotomisant

indiscutable, mais elle peut également être induite par le format de l'échelle d'évaluation. C'est ainsi qu'en l'absence d'habillage explicite des stimuli, on retrouve un effet analogue de stabilité lorsque le type de jugement demandé donne à une valeur quelconque le statut de valeur critérielle. L'ancrage médian sur l'échelle de réponse d'un stimulus, qui en cas de séries dissymétriques occupe une position excentrée sur l'étendue, n'est alors pas conforme au principe d'étendue (Parducci, 1983) qui, rappelons-le, prévoit un découpage de l'étendue en intervalles égaux associés aux catégories d'évaluation. Dans tous les cas, cette altération de l'effet de l'étendue contextuelle au niveau de la norme s'accompagne d'un maintien de cet effet pour le reste de la série. Appliqué à l'étude du confort thermique, ce plan de recherche pour l'étude des normes, basé sur leur résistance à des variations des séries de stimuli, permet de prédire que l'évaluation de la valeur retenue comme seuil optimal restera stable. Nous nous efforcerons donc d'établir la réalité psychologique de l'existence de telles valeurs, et attendrons d'une part une altération des effets d'étendue au niveau de la norme, et d'autre part un maintien de ces effets de part et d'autre.

Dans la situation d'évaluation de températures, le rapport à la norme étant à la fois conventionnel et personnel, notre hypothèse est que la norme peut changer selon qu'il est plutôt l'un ou l'autre - mais, répétons-le, la nécessaire efficacité des conventions sociales fait qu'il doit y avoir un lien suffisant entre les deux normes. De ce double rapport à la norme découle la question suivante : quelle est la norme que le sujet utilisera préférentiellement selon qu'il est conduit à adopter soit un point de vue personnel, soit le point de vue d'autrui ? C'est ainsi que le second objectif de la recherche présente est d'étudier le problème des variations de références en fonction de l'attitude du juge. La question que nous traiterons

est la suivante : quels sont les indices pertinents pour évaluer ce qui est satisfaisant pour soi-même, ou ce supposé l'être pour d'autres individus habitués à des climats plus extrêmes que les nôtres ? Dans la première situation - apprécier sa propre satisfaction face à un lot de températures - nous faisons l'hypothèse que le sujet structurera son jugement par rapport à la valeur qu'il considère comme optimale. Cet optimum sera certainement contextualisé, c'est-à-dire dépendant des expériences thermiques habituelles et immédiates du sujet. En revanche, dans la situation d'évaluation sociale qui suppose d'imaginer l'attitude d'autrui, la préférence personnelle pourra être abandonnée au profit d'une norme. Dans ce cas si les thèmes développés dans les campagnes d'informations de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Énergie, depuis les années soixante-dix, ont imprégné la mémoire collective, on peut s'attendre à ce que le rôle de norme conventionnelle soit joué par la valeur 19°C, qui représente la température de confort recommandée.

### Enquête exploratoire

Il a été démontré que le confort thermique était une représentation composée de deux facettes, le confort thermique d'été et celui d'hiver, chacun ayant des exigences de seuil de température de confort différentes (Bourgeat-Carter, 1993). Aussi, afin de maintenir constante cette représentation, l'ensemble de la recherche a été réalisé durant une même période, en mai à Aix-en-Provence. Dans un premier temps, une enquête exploratoire a été menée auprès d'étudiants, tous participants bénévoles, du Centre Littéraire de l'Université de Provence : elle a permis d'une part de déterminer leurs préférences thermiques, et d'autre part de s'assurer de la disponibilité du 19°C comme température recommandée. Les deux



questions, qui ont été posées à deux groupes de sujets différents, sont les suivantes :

Question 1. “Quelle est pour vous la température ambiante extérieure la plus agréable du point de vue du confort thermique qu’elle apporte ?”

Question 2. “A votre connaissance, existe-t-il une température ambiante recommandée ? Si oui, laquelle ?”

Résultats. Quatre-vingts sujets ont été interrogés avec la première question, et quatre-vingt-dix-huit, avec la seconde.

Question 1. En premier lieu, notons que tous les sujets ont été capables d’exprimer un seuil de satisfaction optimale, ce qui souligne la disponibilité des connaissances concernant la météorologie. Les données obtenues varient de 15°C à 30°C, avec une moyenne de 23.33 et un écart-type de 3.38. Une forte concentration des sujets s’observe dans une zone comprise entre 19°C et 25°C, qui reçoit 78% des réponses. Ces observations sont compatibles avec les relevés météorologiques d’Aix-en-Provence, qui donnent pour le mois de mai une moyenne des maximales de 23.2°C.

Question 2. Sur l’ensemble des sujets, 66% disent avoir connaissance d’une température recommandée. Les données recueillies s’échelonnent sur cinq degrés de 18°C à 22°C, avec une moyenne de 19.29, et un écart-type de .79. Conformément à notre hypothèse, 19°C est une réponse très largement majoritaire : elle est donnée par 49% du total des sujets, mais par 74% de ceux qui ont répondu “oui” à la question. Ce résultat permet de dire que le seuil thermique de 19°C constitue bien une référence en mémoire collective, même si celle-ci n’est pas spontanément accessible à tous.

Discussion. La phase exploratoire a permis de s'assurer que la plupart des sujets disposent à la fois d'une référence thermique optimale et d'une référence conventionnelle à propos d'une température recommandée. Ces deux valeurs ne sont pas confondues, et nous faisons l'hypothèse qu'elles joueront différemment au cours de la phase expérimentale d'évaluation. Selon la tâche proposée, qu'il s'agisse d'évaluer la satisfaction associée à des températures ambiantes en fonction de ses propres préférences ou en fonction de celles d'autrui, l'une ou l'autre de ces valeurs pourra servir de point de repère, et structurera ainsi l'ajustement de l'échelle de jugement.

### Situation expérimentale

La stabilité de l'évaluation d'un optimum personnel ou d'une norme conventionnelle a été mise à l'épreuve à travers des manipulations de l'étendue de stimulation. Pour traiter la question de la variabilité des références, nous avons soumis les sujets à des consignes différentes. Trois groupes ont ainsi été constitués : pour l'un, la tâche était d'évaluer les températures en fonction de ses propres préférences, et pour les deux autres, en fonction des préférences supposées d'autres individus habitués à des climats plus extrêmes, chaud ou froid selon les conditions. Notre hypothèse est que, selon la nature intra-individuelle ou sociale de la tâche, le sujet ajustera l'échelle de réponse soit par rapport à l'optimum personnel, soit par rapport à la norme conventionnelle. Cette hypothèse s'appuie pour partie sur les résultats d'une recherche précédente (Molina & Fabre, *ibid.*), qui démontrent l'effet d'une dichotomie surimposée dans la structuration des échelles de jugement. Nous avons établi que dans les situations où une valeur est reconnue comme une norme pertinente pour résoudre la tâche, celle-ci est utilisée comme un point de comparaison qui

sert de référence dans l'ajustement de l'échelle. Les facteurs qui jouent sur la reconnaissance de cette norme de jugement ont été dégagés : ils tiennent à la possibilité d'opérer une dichotomisation des stimuli et/ou des catégories de réponse. Dans le cas de la recherche présente, la distinction entre ce qui est jugé trop froid et trop chaud pourra se faire relativement à un optimum personnel ou à une norme conventionnelle. En conséquence, nous nous attendons à la mise en place de deux types d'effets. Le premier est une altération des effets d'étendue au niveau du critère de différenciation des deux grandes classes d'événements, le froid excessif et le chaud excessif. Le second effet attendu concerne l'évaluation des différences de degrés à l'intérieur de chacune de ces classes, qui pourra être sensible à la composition de la série des stimulations. Ces deux effets étendraient ainsi à un matériel normé original, et à un type de jugements particulier, l'analyse selon laquelle, lorsqu'un critère de dichotomisation est disponible, on peut recueillir à la fois un effet de l'étendue contextuelle des stimuli et un ancrage à la catégorie "neutre" du système de réponse. Par contre, nous ne reprenons pas ici l'hypothèse d'équilibration de l'étendue subjective de part et d'autre du neutre (Molina & Fabre, *ibid.*), car nous avons montré que cet effet est déterminé par une mise en forme particulière des stimuli, qui doivent être présentés sous forme d'écarts signés par rapport à une valeur critérielle. Bien que l'échelle des températures soit peu aisée à manipuler en ce sens, nous n'excluons toutefois pas qu'un tel effet, avec une présentation appropriée du matériel, puisse être mis en évidence.

## Méthode

Étendue. Des stimuli numériques ont été présentés dans des séries qui se distinguaient par la marge de variation couverte. Deux séries contrôles étaient construites de façon symétrique par rapport à l'optimum moyen de 23°C dégagé par l'enquête préalable : il s'agissait de la série étroite comprise entre 11 et 35, et de la série large, entre 3 et 43. Deux autres séries, une négative et une positive, étaient dissymétriques par rapport à 23, et se différenciaient par le nombre de stimuli inférieurs à 23 et supérieurs à 23 qu'elles comportaient. Dans la série négative, qui variait de 3 à 35, les stimuli inférieurs à 23 étaient les plus nombreux, et l'inverse dans la série positive, comprise dans une marge de 11 à 43. Notons que la série négative, comme la série positive, avaient une borne commune à la série étroite, et l'autre, à la série large. Chacune des quatre séries était composée de quarante-trois stimuli, dont treize, compris entre 11 et 35, étaient communs à toutes.

Habillage. Les stimuli ont été identifiés comme des températures ambiantes relevées en milieu extérieur. Afin de limiter l'influence des expériences thermiques immédiates des sujets, donc des normales saisonnières des régions méditerranéennes à la date de passation de l'expérience, ces températures ont été présentées comme des relevés enregistrés en des lieux géographiques différents.

Consigne. Le type de référent mobilisé a été manipulé à travers l'emploi de trois consignes, chaque consigne étant soumise à un groupe de sujets différent. Avec une première consigne "neutre", les sujets devaient évaluer les températures en fonction de ce qu'ils estimaient satisfaisant pour eux-mêmes. Deux autres consignes incitaient les sujets à adopter le point de vue d'autrui pour exprimer leurs jugements : une consigne "climat chaud" et une consigne "climat froid". Selon les conditions, la tâche

consistait alors à évaluer les relevés thermiques comme le ferait un individu accoutumé à des températures élevées (consigne “climat chaud”) ou basses (consigne “climat froid”).

Procédure. La passation de l’expérience était individuelle, et en début de session, chaque sujet recevait des instructions correspondant à sa condition expérimentale, relatives à l’évaluation du degré de satisfaction associé à chacun des relevés de température.

Les stimuli ont été présentés dans un ordre laissé aléatoire après fixation de deux contraintes. La première était que les stimuli communs occupent le même rang à l’intérieur de chaque série, et la seconde, que les premiers stimuli présentés soient contextuels.

L’expérience s’est déroulée à l’aide d’un ordinateur, sur l’écran duquel les stimuli apparaissaient. Tout d’abord, l’ensemble des stimuli était présenté afin que les sujets puissent élaborer une représentation des valeurs possibles. Ensuite, chacun des stimuli apparaissait de nouveau à l’écran pour être évalué. Il n’était alors plus possible de revenir à la phase précédente pour réexaminer la série.

L’échelle d’évaluation retenue était composée de cinq catégories alphabétiques (A, B, C, D, E), où A devait s’appliquer aux températures jugées trop froides, et E aux températures jugées trop chaudes. Le terme adverbial “trop” associé aux bornes de l’échelle a été introduit afin de provoquer un fonctionnement dichotomisé de l’activité, et donc la mise en place d’une comparaison à un standard interne.

Plan d’expérience et sujets. Le croisement des deux facteurs inter-sujets, Étendue (négative, large, étroite, positive) et Consigne (neutre, climat chaud, climat froid), a défini douze groupes disjoints. Les différentes modalités du facteur intra-sujets Stimulus sont représentées par les treize stimuli communs (11, 13, 15, 17, 19, 21, 23, 25, 27, 29, 31, 33,

35), sur lesquels ont porté les hypothèses et les traitements statistiques. Les sujets, qui ont participé bénévolement à l'expérience, étaient quatre-vingt-quatre étudiants inscrits à l'Université de Provence.

Hypothèses. Trois hypothèses ont été testées, qui portaient sur la stabilité de la réponse associée à la valeur retenue comme référence de jugement (H1), la variabilité de cette référence en fonction de la consigne (H2), et le maintien d'un effet d'étendue de part et d'autre de la référence (H3). Après avoir codé numériquement l'échelle d'évaluation, nous avons mis à l'épreuve ces hypothèses en comparant les jugements moyens des stimuli communs obtenus avec les séries dissymétriques, négative et positive. Les séries symétriques par rapport à 23, étroite et large, nous ont servi de conditions contrôles.

Hypothèse 1. L'hypothèse que nous posons d'une stabilité de la référence est en opposition avec les conceptions statistiques des normes de jugement (Helson, 1947, 1964 ; Parducci, 1983 ; Kahneman & Miller, 1986), selon lesquelles le stimulus en position médiane dans la série doit être associé au centre de l'échelle d'évaluation. Nous avons au contraire montré (Molina & Fabre, *ibid.*) qu'une dichotomisation de l'échelle, comme ici avec le terme adverbial "trop" associé aux catégories extrêmes, provoquait un ancrage médian de la valeur qui sert de base à la dichotomie, quelle que soit la position de cette valeur dans la série. Nous faisons donc l'hypothèse que le sujet va extraire de la série sa préférence thermique - ou bien la valeur jugée la plus appropriée pour résoudre la tâche - et la comparer aux différentes températures présentées. La stabilité du repère dichotomisant sera vérifiée si l'effet de l'étendue est réduit à son niveau, et donc si l'écart entre les évaluations moyennes de celui-ci obtenues avec les séries dissymétriques peut être tenu pour négligeable. Nous avons pour cela appliqué une procédure fiduciaire permettant de conclure sur

l'importance de l'écart à l'hypothèse nulle (Lépine & Rouanet, 1975). Cette recherche d'un effet négligeable a été menée à partir d'une définition de ce que nous considérons a priori comme négligeable : est négligeable une différence entre les évaluations moyennes qui n'excède pas 5% de l'échelle de réponse (0.20). Le raisonnement retenu est unilatéral, puisque, conformément aux habituels effets de contraste, nous supposons que tout écart entre les évaluations moyennes obtenues avec les séries dissymétriques ira dans le sens d'une surévaluation de la série négative par rapport à la série positive. Le calcul d'un  $t$  de Student donne alors la garantie unilatérale qui permet de poser que la différence vraie entre les moyennes ne dépasse pas le critère de 5% de l'échelle retenu.

Hypothèse 2. En soumettant les sujets à des consignes différentes, nous nous attendons à observer une variation des références évaluatives. En premier lieu, le respect de la consigne se vérifiera si un effet global de ce facteur apparaît. Dans cette alternative, les températures devront être, par contraste, évaluées globalement plus basses avec la consigne "climat chaud", plus élevées avec la consigne "climat froid", et intermédiaires avec la consigne "neutre". Dans le cas du référent intra-individuel (consigne "neutre"), l'effet de la préférence personnelle dégagée par l'enquête exploratoire, autour de 23°C, sera confirmé si cette valeur résiste à l'influence d'une dissymétrie de l'étendue et s'ancre au centre de l'échelle. Cet ancrage médian du stimulus 23 pourra sembler inadapté aux sujets placés en situation d'évaluation sociale, lorsqu'il s'agit de porter un jugement en fonction d'expériences thermiques imaginées, celles d'autres individus (consignes "climat chaud" et "climat froid"). Même si la tâche consiste à évaluer des températures ambiantes relevées, non pas dans un espace intérieur, mais en milieu extérieur, nous nous attendons dans ce cas à une stabilité de la norme collective de 19°C créée sous l'effet de

campagnes d'informations. Notre hypothèse est donc que la norme retenue pour ancrer l'échelle de jugement différera selon que le cadre de référence mobilisé sera intra-individuel ou social.

Hypothèse 3. La troisième hypothèse porte sur un maintien des effets d'étendue de part et d'autre de la norme de référence. Nous avons en effet déjà montré (Molina & Fabre, *ibid.*) que la stabilité d'un critère de dichotomie n'exclut pas une influence de la série pour des différences de degrés à l'intérieur de chacune des deux catégories d'événements. Les jugements devront alors suivre la direction des effets prévus par le principe d'étendue (Parducci, 1983), avec une surévaluation de la série négative comparativement à la série positive, et plus précisément un ancrage des réponses extrêmes aux marges qui bornent les séries. On s'attend alors à ce que l'ancrage au bas de l'échelle soit le même pour la série positive ou la série étroite d'une part, et pour la série négative ou la série large d'autre part. De la même façon, sur la partie haute de l'échelle, l'ancrage devra être identique pour la série négative ou la série étroite d'une part, et pour la série positive ou la série large d'autre part.

### Résultats

Notons en premier lieu que la consigne a bien été prise en compte par les sujets. En effet, la consigne "climat chaud" donne lieu à des évaluations plus basses ( $\underline{M} = 3.25$ ) que la consigne "climat froid" ( $\underline{M} = 3.41$ ), tandis que la consigne "neutre" occupe une position intermédiaire ( $\underline{M} = 3.32$ ) ( $\underline{F}(2,72) = 2.36$ ,  $p = .10$ ). La différence entre les évaluations moyennes obtenues avec les consignes "climat chaud" et "climat froid" est nette ( $\underline{F}(1,72) = 4.72$ ,  $p = .03$ ).

Les figures 1, 2 et 3 représentent l'interaction entre Stimulus et Étendue pour chacune des trois consignes. Avec la consigne "neutre", dont



les résultats sont donnés par la figure 1, la série négative ( $\underline{M} = 3.63$ ) est globalement surévaluée comparativement à la série positive ( $\underline{M} = 3.00$ ) ( $\underline{F}(1,72) = 19.56$ ,  $p < .0001$ ), et cet effet de la dissymétrie est plus marqué aux extrémités de l'étendue qu'au niveau des stimuli compris entre 19 et 23 ( $\underline{F}(12,864) = 3.34$ ,  $p < .0001$ ).

<Figure 1>

Une analyse spécifique des évaluations des stimuli 19, 21 et 23 montre que ceux-ci ne sont pas influencés de façon significative par l'extension unilatérale de l'étendue, et reçoivent des évaluations identiques qu'ils soient présentés dans une série négative ou positive (19 :  $\underline{M} = 2.86$  ; 21 :  $\underline{M} = 3.00$  ; 23 :  $\underline{M} = 3.14$ ). Les inférences fiduciaires réalisées permettent de conclure à un effet négligeable de la dissymétrie avec une garantie de 90% pour le stimulus 19, de 87.3% pour le stimulus 21, et de 83% pour le stimulus 23.

La figure 2 représente les résultats obtenus avec la consigne "climat chaud". Dans ce cas, on retrouve un effet de la dissymétrie (négative :  $\underline{M} = 3.71$ , positive :  $\underline{M} = 3.01$  ;  $\underline{F}(1,72) = 24.66$ ,  $p < .0001$ ) et une interaction entre les stimuli et les séries dissymétriques ( $\underline{F}(12,864) = 1.73$ ,  $p = .05$ ). En revanche, seule la stabilité du stimulus 19 se maintient. Celui-ci est surévalué dans la série négative ( $\underline{M} = 3.00$ ) comparativement à la série positive ( $\underline{M} = 2.86$ ), mais cet écart n'est pas significatif ( $\underline{F}(1,72) = .78$ ,  $p = .38$ ). Si l'on veut conserver un critère de 5% de l'échelle de réponse pour conclure à un effet négligeable de la dissymétrie par la méthode fiduciaire, le taux de confiance est ici trop bas (64%) pour fournir une information supplémentaire à celle apportée par l'interaction entre les stimuli et les séries dissymétriques.

<Figure 2>

La consigne “climat froid” produit des résultats du même type, donnés en figure 3 : un effet de la dissymétrie (négative :  $\underline{M} = 3.85$ , positive :  $\underline{M} = 3.00$  ;  $\underline{F}(1,72) = 35.69$ ,  $p < .0001$ ) et une interaction entre les stimuli et les séries dissymétriques ( $\underline{F}(12,864) = 1.98$ ,  $p = .02$ ). Comme avec la consigne “climat chaud”, seul le stimulus 19 résiste à l’influence de la série (négative :  $\underline{M} = 3.14$ , positive :  $\underline{M} = 3.00$  ;  $\underline{F}(1,72) = .78$ ,  $p = .38$ ), mais là encore la garantie fiduciaire de 64% n’ajoute aucune information à celle donnée par la significativité de l’interaction entre les stimuli et les séries dissymétriques.

<Figure 3>

Avec les deux consignes qui supposent d’adopter le point de vue d’autrui, la variabilité interindividuelle est élevée, et produit en conséquence des garanties fiduciaires faibles. Néanmoins, le net resserrement des courbes à ce niveau, caractéristique de l’effet dichotomisant des normes d’évaluation (Molina & Fabre, *ibid.*), est compatible avec l’hypothèse d’une prise de repère sur la série à partir de ce seuil normatif de 19°C.

Une dernière information apportée par l’interaction entre les stimuli et l’étendue en fonction de la consigne concerne l’ancrage des catégories extrêmes aux marges des séries. Celui-ci est toujours respecté sur la partie haute de l’échelle : dans les étendues négative et étroite, le stimulus 35, qui constitue la borne supérieure des séries, est associé à la catégorie de réponse la plus élevée. En revanche le stimulus 11, qui est la borne

inférieure des étendues positive et étroite, n'est associé à la catégorie de réponse la plus basse que pour la consigne "climat chaud". Il apparaît donc que le seuil de 11°C est jugé suffisamment extrême pour être étiqueté "Trop froid" seulement si l'attitude évoquée est celle d'un individu supposé accoutumé à des températures élevées.

### Discussion générale

L'application au jugement de températures du plan de recherche que nous avons mis au point pour étudier l'effet de normes dichotomisantes (Molina & Fabre, *ibid.*) est délicate, à cause de la multiplicité des sources de variabilité interindividuelle en jeu. En raison de cette fluctuation, propre au confort thermique comme à toutes les situations qui font intervenir des préférences, les résultats sont moins nets que ceux qu'on recueille avec un critère dichotomisant clairement établi, comme la distinction entre la réussite et l'échec. Ces résultats sont néanmoins conformes à notre principale hypothèse de travail : les mécanismes créant de la stabilité correspondent, selon nous, à un fonctionnement dichotomisé de l'échelle, qui répond à un objectif de différenciation entre ce qui est satisfaisant et ce qui ne l'est pas. Ce qui distingue les relevés de températures ambiantes de stimuli comme des résultats scolaires tient aussi à l'effort de remémoration que doit faire le sujet pour choisir la valeur qui lui paraît optimale, ou celle qui est conventionnellement considérée comme optimale. Avec les notes scolaires, dans le système qui distingue la réussite et l'échec sur la base de la position par rapport à la valeur 10, le rôle dichotomisant de cette valeur est clair et partagé par tous, à l'intérieur d'une même culture. Avec le confort thermique, l'information disponible porte plutôt sur les écarts. Une température ambiante est estimée "trop froide" ou "trop chaude", et ceci en

fonction soit d'une préférence, soit d'une directive. La valeur dichotomisante peut donc ne pas se réduire à un seul point. Il n'en reste pas moins que le système de réponse, qui traduit les expériences vécues de confort et d'inconfort, suggère une dichotomisation. Si l'ancrage de la catégorie médiane de l'échelle de réponse à celle des stimuli est plus flou que dans le cas de la notation, le sujet doit cependant choisir un critère pour distinguer le "trop froid" du "trop chaud" : nous nous retrouvons donc bien, ici encore, dans un cas qui favorise la stabilité du neutre quelle que soit l'étendue contextuelle.

Avec des relevés de température ambiante et selon que la consigne est d'évaluer ce qui est satisfaisant pour soi-même ou pour autrui, la norme qui guide la structuration de l'échelle de réponse est, conformément à notre hypothèse, sujette à des variations : il s'agit dans un cas d'une préférence personnelle liée à des attitudes pré-expérimentales, dans l'autre, d'une directive véhiculée par les messages médiatiques relatifs à la maîtrise de l'énergie. Lorsque la consigne est "neutre" et le référent déterminé par une expérience personnelle, notre hypothèse était que seul l'optimum pouvait faire office de norme stable. En fait, les résultats suggèrent une influence conjointe de la préférence personnelle et de la directive conventionnelle, puisque c'est toute la zone comprise entre 19°C et 23°C qui reste stable. Cette largeur de la zone dichotomisante entre le "trop froid" et le "trop chaud" peut être mise en relation avec une incertitude supposée chez les sujets relativement à leurs propres préférences. En effet à la question 1 de l'enquête exploratoire, ce n'est pas un point unique qui ressort unanimement comme optimal, mais plutôt une zone de confort thermique acceptable. Cette incertitude relative à l'optimum s'accroît avec les consignes "climat chaud" et "climat froid" qui supposent d'adopter le point de vue d'autrui. En effet, la tâche nécessite alors de pouvoir se représenter

les expériences thermiques d'individus exposés à des climats extrêmes pour en déduire leurs préférences. L'optimum d'autrui étant par nature inaccessible, la tâche est ainsi difficilement réalisable. L'intérêt des données obtenues dans ces deux situations réside dans le paradoxe suivant : l'effet global de la consigne suggère que le sujet tente effectivement de produire des évaluations qui traduisent le résultat des expériences subjectives d'autrui, mais le choix de la norme dichotomisante n'est pas influencé par la nature des habitudes thermiques évoquées, puisque dans tous les cas la convention 19°C maintient son influence. Tout se passe donc comme si pour détourner la complexité de la tâche, liée à l'incertitude relative aux préférences d'autrui, le sujet se réfugiait dans une généralisation de la directive.

Cette généralisation de la directive conventionnelle, dès qu'il s'agit d'estimer les préférences d'autrui, traduit un effet typique de norme dans son acception sociale. Il y a là l'affirmation d'une règle, qui est une prescription relative à la façon souhaitable de fixer la température de chauffage pour des intérieurs d'habitations. Cette norme thermique ne correspond pas à une "norme de fait", puisque la limitation à 19°C ne renvoie pas à un état de fait conforme à la majorité des cas, mais plutôt à une "norme désirable" (Codol, 1979). Cette directive n'est en effet qu'approchée dans les comportements effectifs, le seuil de température retenu étant généralement plus élevé que la directive. L'affirmation de la directive pour les préférences d'autrui fait donc référence à ce qui devrait être, à ce qui est socialement valorisé dans le cadre d'une culture où les économies d'énergie font l'objet d'une recommandation et d'une approbation sociale. Dans cette situation d'estimation des préférences d'autrui, l'utilisation de la directive permet donc au sujet de produire un ajustement de l'échelle de réponse en adéquation avec les valeurs sociales.

Si les normes sociales ont été étudiées sous l'angle de leur émergence (Sherif, 1936), des effets de leur transgression (Festinger, Schachter & Back, 1950), ou de la valeur que leur adoption confère (Dubois, 1994), nous pensons, par cette recherche, avoir établi l'intérêt d'une approche centrée sur leur relation avec l'emploi des échelles de jugement. Le plan de recherche, mis au point pour analyser le caractère dichotomisé des évaluations (Molina & Fabre, *ibid.*), montre ainsi sa valeur heuristique dans l'étude des influences sociales sur l'ajustement des échelles. Avec une tâche d'évaluation du confort thermique, c'est bien une norme prescriptive, par nature sociale, qui dichotomise l'échelle de jugement, et non pas seulement un critère de décision lié aux nécessités du jugement. Ce résultat étend donc à un matériel normé notre analyse du fonctionnement des échelles, basée sur la notion de dichotomie surimposée. L'altération des effets du contexte informationnel immédiat nous semble ainsi ouvrir une voie prometteuse pour définir l'impact de normes sociales sur les jugements évaluatifs.

La disponibilité d'une norme, quelle soit personnelle ou conventionnelle, conjuguée avec la consigne qui distingue nettement deux types d'écarts par rapport à cette norme, a pour conséquence que les jugements semblent sensibles au contexte d'une façon très particulière. Tout se passe comme si les stimuli appartenaient, selon leur position par rapport à la norme, à deux contextes différents, celui du froid et celui du chaud, et comme si les effets contextuels habituels s'exerçaient indépendamment dans ces deux contextes. Ainsi, dans notre expérience, en dichotomisant le langage utilisé la norme permet de distinguer deux univers contextuels différents, ce qui distingue nettement nos résultats de ceux qui ont été obtenus avec des jugements hédoniques non orientés,

exprimés en termes de degrés d'agréable et de désagréable (Parducci, 1989).

## Bibliographie

Bourgeat-Carter G. (1993). *Le bien-être chez soi. Représentation sociale complexe ou complexe de représentations sociales*. Thèse de Doctorat, Université de Provence, Aix-en-Provence.

Codol, J.-P. (1979). *Semblables et différents. Recherche sur la quête de la similitude et de la différenciation sociale*. Thèse de Doctorat d'État, Université de Provence, Aix-en-Provence.

Dubois, N. (1994). *La norme d'intériorité et le libéralisme*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

Fabre, J.-M. (1993). *Contexte et jugement : de la psychophysique à la responsabilité*. Lille : Presses Universitaires de Lille.

Festinger, L., Schachter, S., Back, K. (1950). *Social pressures in informal groups: a study of human factors in housing*. New York: Harper & Brothers.

Haubensak, G. (1992a). The consistency model: a process model for absolute judgments. *Journal of Experimental Psychology: Human Perception and Performance*, 18, 303-309.

Haubensak, G. (1992b). The consistency model: a reply to Parducci. *Journal of Experimental Psychology: Human Perception and Performance*, 18, 314-315.

Helson, H. (1947). Adaptation-Level as frame of reference for prediction of psychophysical data. *American Journal of Psychology*, 60, 1-29.



Helson, H. (1964). *Adaptation-Level Theory*. New York: Harper & Row.

Kahneman, D., Miller, D.T. (1986). Norm theory: Comparing reality to its alternatives. *Psychological Review*, 93, 136-153.

Lépine, D., Rouanet, H. (1975). Introduction aux méthodes fiduciaires : inférence sur un contraste entre moyennes. *Cahiers de Psychologie*, 18, 193-218.

Marsh, H.W., Parducci, A. (1978). Natural anchoring at the neutral point of category rating scales. *Journal of Experimental Social Psychology*, 14, 193-204.

Molina, G., Fabre, J.-M. (sous presse). Norme et contexte : Influence d'une dichotomisation du matériel et de l'évaluation sur la contextualisation de jugements catégoriels. *L'Année Psychologique*.

Parducci, A. (1965). Category judgment: A range-frequency model. *Psychological Review*, 72, 407-418.

Parducci, A. (1983). Category ratings and the relational character of judgment. In H.-G. Geissler, H.F.J.M. Buffart, E.L.J. Leeuwenberg, V. Sarris (Eds.) *Modern issues in perception*. Amsterdam: North-Holland. pp. 262-282.

Parducci, A. (1989). Hedonic judgments for Aristotelian domains. In G. Canévet, B. Scharf, A.-M. Bonnel, C.-A. Possamai (Eds.) *Fechner Day 89*. Cassis, France: International Society for Psychophysics. pp. 36-41.

Parducci, A. (1995). *Happiness, pleasure and judgment: The contextual theory and its applications*. Mahwah, New Jersey: Lawrence Erlbaum. (Trad. aux Presses Universitaires de Grenoble, sous presse).

Parducci, A., Fabre, J.-M. (1995). Contextual effects in judgment and choice. In J.-P. Caverni, M. Bar-Hillel, F.H. Barron, H. Jungermann (Eds.) *Contributions to Decision Making I*. Amsterdam: Elsevier Science Publishers. pp. 97-109.

Parducci, A., Wedell, D.H. (1986). The category effect with rating scales: Number of categories, number of stimuli, and method of presentation. *Journal of Experimental Psychology: Human Perception and Performance*, 12, 496-516.

Sherif, M. (1936). *The Psychology of Social Norms*. New York: Harper & Row.

Wedell, D.H. (1996). A constructive-associative model of the contextual dependence of unidimensional similarity. *Journal of Experimental Psychology: Human Perception and Performance*, 22, 634-661.

Légendes des figures

Figure 1. Consigne “neutre”

Jugements moyens des stimuli communs par étendue (négative, large, étroite, positive).

Figure 2. Consigne “climat chaud”

Jugements moyens des stimuli communs par étendue (négative, large, étroite, positive).

Figure 3. Consigne “climat froid”

Jugements moyens des stimuli communs par étendue (négative, large, étroite, positive).

Figure 1

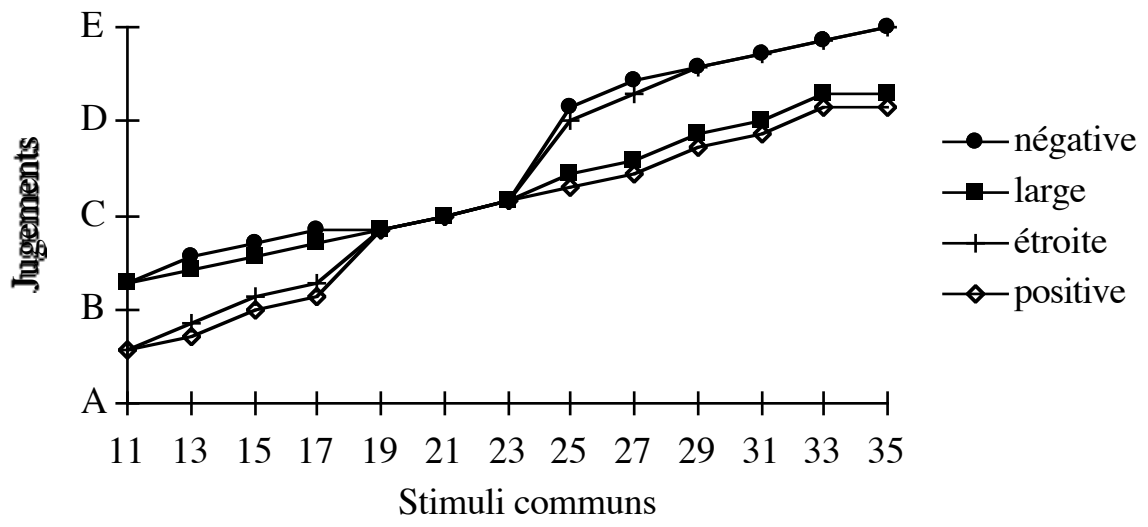


Figure 2

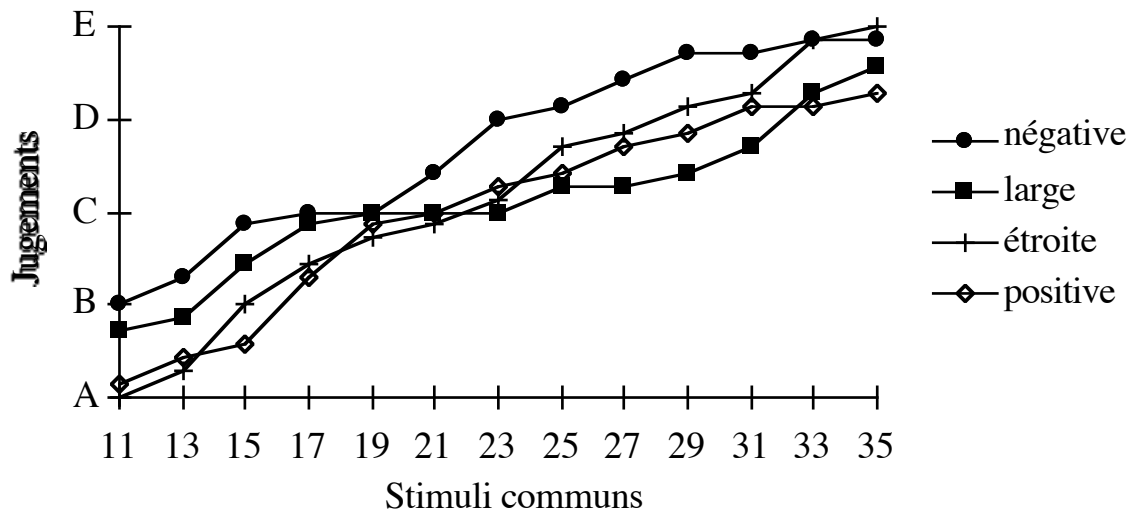


Figure 3

